
Compte rendu du Conseil d'administration du C.I.A.S.

du 02/04/2025

Étaient présents : Dominique LEVEQUE, Patricia MEHENNI, Claudine BEGUINOT, Maryline LAFOREST, Philippe CAPLAT, Jakline MARTINVAL, Charline JOURNÉ-CLIVOT, Françoise MOREAU, Dominique CHAUDRÉ, France PIEROT, Mado GOETZ, Liliane MAGNIEZ, Francine GALIMAND, Annick CHAYOUX, Alain MAREIGNER.

Étaient excusés : Marie-Alain CLAISSE, Arnaud JACQUART, Agnès MICHAUT, Maye BAUDETTE, Betty VAN SANTE, Michelle BÉNARD-LOUIS, Nathalie COUTIER, Marie-Christine FAURE, Sébastien GRANGÉ, Chantal BERTHELEMY, Sylvie LEFEVRE, Noëlle CORDARY.

Noms et Prénoms des élus ayant donné pouvoir : Agnès MICHAUT, représentée par Francine GALIMAND – Nathalie COUTIER, représentée par Maryline LAFOREST, Marie-Christine FAURE, représentée par Patricia MEHENNI - Sébastien GRANGÉ, représenté par Charline JOURNÉ-CLIVOT - Chantal BERTHELEMY, représentée par Jakline MARTINVAL - Noëlle CORDARY, représentée par Dominique CHAUDRÉ.

Étaient également présentes : Léonie GAYDU, Directrice – Nathalie BOUILLON, comptable.

Le secrétariat est assuré par : Charline JOURNÉ-CLIVOT

La séance est ouverte à 18h00 par le Président

Membres en exercice : 27	Présents : 15	Votants : 21	Pouvoirs : 6	Excusés : 12
--------------------------	---------------	--------------	--------------	--------------

• **Approbation du précédent compte rendu à l'unanimité.**

• **Budget primitif 2025** : le montant total du budget primitif 2025 s'équilibre, en dépenses et en recettes à la somme de 623 407 € (pour mémoire, le budget primitif 2024 s'élevait à 628 722 €). Ces prévisions sont similaires aux propositions formulées lors du débat des orientations budgétaires qui s'est tenu le 12 mars dernier.

Le budget, composé d'opérations réelles et d'opérations d'ordre, se présente ainsi :

	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Opérations réelles	Dépenses	584 090 €	Dépenses	25 117 €
	Recettes	598 290 €	Recettes	10 917 €
Opérations d'ordre	Dépenses	14 200 €	Recettes	14 200 €
Total	598 290 €		25 117 €	

Les résultats constatés au 31/12/2024 ont été repris à titre provisoire ; ces derniers ne deviendront définitifs qu'à l'issue du vote du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2024.

Le résultat global 2024 de chaque section se décompose ainsi :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat 2024	+ 26 062,09 €	Résultat 2024	- 14 874, 28 €
Solde au 31/12/2023	+ 6 530,16 €	Solde au 31/12/2023	+ 20 892,17 €
Résultat Global 2024	+ 32 592,25 €	Résultat Global 2023	+ 6 017,89 €

- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT -

BUDGET PRIMITIF 2025	<i>Budget primitif 2024</i>	<i>Réalisés 2024</i>
598 290 €	591 830 €	576 520,04 €

Le total des dépenses prévisionnelles de la section de fonctionnement reste stable par rapport à l'année précédente.

La collectivité s'efforce de toujours maîtriser ses dépenses en tenant compte des besoins réels des services et de l'augmentation des coûts liés à l'inflation.

- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT -

BUDGET PRIMITIF 2025	<i>Budget primitif 2024</i>	<i>Réalisés 2024</i>
598 290 €	591 830 €	609 112,29 €

- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT -

BUDGET PRIMITIF 2025	<i>Budget primitif 2024</i>	<i>Réalisés 2024</i>
25 117 €	36 892 €	28 181,67 €

- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT -

BUDGET PRIMITIF 2025	<i>Budget primitif 2024</i>	<i>Réalisés 2024</i>
25 117 €	36 892 €	34 199,56 €

Le budget primitif 2025 est adopté à l'unanimité.

- **Reprise anticipée du résultat 2024**

Adopté à l'unanimité

- **Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57**

Adopté à l'unanimité

- **Signature d'une convention avec la Fédération Régionale des C.I.D.F.F. pour 2025**

Suite à la liquidation judiciaire du C.I.D.F.F. de la Marne en fin d'année 2024, la Fédération Régionale des C.I.D.F.F. a repris la gestion budgétaire et administrative de ce secteur et a recruté une juriste et une secrétaire pour maintenir leur action dans la Marne et notamment sur la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne. Ainsi, le 13 mars dernier, Claudine RENARD la Présidente de la Fédération Régionale C.I.D.F.F. Grand-Est et sa Directrice Lola MEHL se sont entretenues avec Léonie GAYDU lors d'une visio-conférence, pour évoquer les modalités de la continuité du partenariat entrepris depuis plusieurs années.

Il a été convenu de reprendre les permanences à raison d'un lundi après-midi par mois, à compter du 7 avril et de rester sur les mêmes modalités qu'auparavant pour travailler conjointement et de façon efficiente sur l'accès aux droits, la lutte contre les violences intrafamiliales et tous les volets d'actions du C.I.D.F.F..

La convention prévoit que le C.I.A.S. versera une subvention 2 350 € pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité.

- **Adhésion à l'association mettons du cœur dans les épinards**

Depuis peu, l'association « Mettons du cœur dans les épinards » permet aux personnes morales d'adhérer. Au vu du partenariat instauré depuis la création de l'association, le C.I.A.S. souhaite la soutenir et devenir adhérent.

Le montant de l'adhésion pour 2025, s'élève à 30 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président remercie Nathalie Bouillon et l'ensemble de l'équipe pour le travail effectué.

La séance est levée à 18h45.